

TC JEUNES Avril 2019

- 1- Un archer poussin
 - a. Est autorisé à tirer en compétition salle
 - b. Est autorisé à tirer en parcours
 - c. N'est pas autorisé à tirer en compétition officielle
- 2- Un archer benjamin
 - a. Ne peut en aucun cas être surclassé
 - b. Peut être surclassé en minimes
 - c. Peut être surclassé en junior
- 3- Un archer benjamin
 - a. Peut tirer avec un arc à poulies
 - b. Peut tirer uniquement avec un arc classique
 - c. Peut tirer avec l'arc de son choix
- 4- Un archer poussin
 - a. Peut tirer avec un arc compound de son choix
 - b. Peut tirer avec un arc classique de 10 livres sans autres exigences
 - c. Peut tirer avec un arc classique de 25 livres sans autres exigences
- 5- Un jury d'appel
 - a. N'est constitué qu'à la suite de problème majeur rencontré sur une compétition
 - b. N'est constitué que pour les championnats de France
 - c. Peut être constitué sur un championnat Départemental
- 6- Le jury d'appel, lorsqu'il se réunit est constitué de
 - a. 3 membres
 - b. 5 membres
 - c. 7 membres
- 7- Les licences et certificats médicaux sont contrôlés
 - a. Par le greffe qui informe l'arbitre responsable de tout problème
 - b. Par l'arbitre responsable
 - c. Ne sont plus contrôlées lorsque les compétitions sont gérées par Result Arc
- 8- Pour être membre du jury d'appel, il faut
 - a. Être titulaire d'une licence en cours de validité
 - b. Être arbitre
 - c. Avoir assisté à l'incident à l'origine de la réclamation
- 9- Le jeune arbitre peut
 - a. Arbitrer des compétitions sélectives au championnat de France
 - b. Être responsable d'une compétition sélective au championnat de France
 - c. Ne peut arbitrer que des compétitions jeunes
- 10- La CNA a pour rôle
 - a. De rédiger les règlements sportifs
 - b. De nommer les PCRA
 - c. D'aider à la formation des arbitres
- 11- Le PCRA
 - a. Est obligatoirement membre de la CNA
 - b. Est obligatoirement élu par les arbitres de sa Région
 - c. Peut être membre du comité directeur de sa Région

- 12- Pour organiser une compétition salle et une compétition TAE dans la même année un club
- Doit compter au moins un arbitre actif dans son effectif
 - Doit compter au moins deux arbitres actifs dans son effectif
 - Ne peut pas
- 13- Pour qu'une compétition soit sélective il doit y avoir
- au moins un arbitre
 - au moins deux arbitre
 - au moins un arbitre pour 6 cibles
- 14- Un rapport d'arbitre
- Doit être rédigé pour toute compétition
 - N'est à rédiger que si un évènement a perturbé la compétition
 - N'est à rédiger que si des sanctions ont été prises par les arbitres
- 15- Le mandat doit
- Comporter le nombre de cibles
 - Comporter les noms des arbitres
 - Indiquer les horaires de la compétition
- 16- Le mandat, une fois émis
- Peut être modifié par l'arbitre responsable
 - Ne plus être changé
 - Si un changement doit intervenir il doit être validé par le PCRA
- 17- Lors d'une compétition, un entraîneur
- Peut se rendre aux cibles
 - Ne pas se rendre aux cibles
 - Ne peut se rendre aux cibles que durant les volées d'échauffement
- 18- Lors d'une compétition un archer
- Est autorisé à fumer sur le terrain
 - Est autorisé à utiliser sa cigarette électronique sur le terrain
 - Doit sortir du terrain s'il veut fumer
- 19- Sur le même départ d'une compétition dominicale en rythme AB/CD un archer peut
- Participer en AB avec un arc classique et en CD avec un arc à poulies
 - Participer en AB sur la cible 1 et en CD sur la cible 2
 - Ne peut pas tirer en AB et en CD
- 20- Un contrôle anti dopage
- Peut intervenir qu'à partir du niveau régional
 - Peut intervenir qu'à partir du niveau départemental
 - Peut intervenir sur toute compétition
- 21- Un archer appelé pour un contrôle anti dopage
- Peut refuser de s'y présenter
 - Ne peut en aucun cas s'y soustraire
 - Peut demander à ce que celui-ci soit reporté
- 22- Un arbitre constate qu'un archer est visiblement alcoolisé sur la ligne de tir
- Il ne peut rien faire
 - Il demande à l'archer de souffler dans un alcotest
 - Il demande (éventuellement avec l'aide d'un autre arbitre et de l'organisateur) à l'archer d'arrêter la compétition
- 23- Vous êtes arbitre sur une compétition
- Vous pouvez arbitrer dans n'importe quelle tenue
 - S'il fait chaud vous pouvez mettre un short

- c. **Vous devez arbitrer avec la tenue officielle**
- 24- Lors du contrôle d'un arc à poulies
- a. **L'arbitre se fait présenter l'arc par l'archer**
 - b. Peut prendre l'arc par la poignée
 - c. Doit peser lui-même l'arc avec le peson
- 25- Un archer est arrivé en retard à la compétition et n'était pas présent au moment du contrôle de matériel. Il arrive quelques minutes après ce dernier
- a. Il ne peut plus participer à la compétition
 - b. Il est exempté de ce contrôle
 - c. **Il doit venir trouver un arbitre et lui présenter son matériel**
- 26- Le peson utilisé pour le contrôle des arcs poulies
- a. est celui de l'archer
 - b. **est mis à disposition par l'organisateur**
 - c. doit être celui de l'arbitre de la cible de l'archer contrôlé
- 27- Un contrôle de matériel
- a. doit obligatoirement être fait pendant la session d'entraînement
 - b. **peut être fait à tout moment**
 - c. ne peut être fait qu'une seule fois durant une compétition
- 28- Vous êtes jeune arbitre sur une compétition dominicale. À la fin de la compétition
- a. Vous pouvez partir sans attendre juste après la fin des tirs
 - b. Vous devez attendre que tous les archers soient partis avant de quitter le terrain
 - c. **Vous devez participer à la validation des résultats**
- 29- En cas de panne de feux
- a. La compétition est annulée
 - b. La compétition est suspendue tant que ceux-ci ne sont pas réparés ou remplacés
 - c. **Vous devez utiliser un système de secours (panneaux ou drapeaux)**
- 30- Un archer qui abandonne
- a. N'est pas classé
 - b. **Est classé avec le score réalisé au moment de l'abandon**
 - c. Est classé dernier de sa catégorie
- 31- Un archer a abandonné durant les phases de qualification d'une compétition
- a. Il ne peut pas participer aux phases éliminatoires
 - b. **Il peut participer aux phases éliminatoires si son score le lui permet**
 - c. Il peut participer aux phases éliminatoires quel que soit son score
- 32- Un archer a abandonné et demande au greffe de ne pas entrer ses résultats dans ResultArc pour ne pas baisser sa moyenne
- a. **Le greffe doit classer cet archer**
 - b. Le greffe peut accéder à sa demande
 - c. Le greffe doit accéder à sa demande
- 33- Un archer vous présente des flèches sans plumes – est-il autorisé à tirer avec ces flèches ?
- a. Oui
 - b. **Non**
 - c. Sous conditions
- 34- Un archer classique vous présente un arc avec lequel le tir se fait par l'intérieur de la poignée (poignée évidée) est ce autorisé ?
- a. Oui
 - b. **Non**
 - c. Uniquement pour les archers en première année de licence

- 35- Un archer se présente avec un arc sur lequel il y a deux cliquers
- C'est autorisé
 - C'est interdit**
 - C'est autorisé uniquement pour les archers en première année de licence
- 36- Vous êtes désigné pour arbitrer une compétition et vous avez un empêchement de dernière minute.
- Vous prévenez l'organisateur de votre absence
 - Vous prévenez l'arbitre responsable de votre absence
 - Vous prévenez l'arbitre responsable de votre absence et vous trouvez un remplaçant**
- 37- Dans votre équipement vous devez posséder
- Un mettre ruban**
 - Un peson
 - Une pige pour contrôler la hauteur des blasons
- 38- Dans votre équipement vous ne devez pas avoir
- De sifflet
 - De bloc-notes
 - De Matériel pour aider les archers à réparer leurs flèches**
- 39- Pour participer à un concours sélectif de la FFTA un archer handicapé
- Doit être en possession d'une licence FFTA et FFH
 - Doit être en possession d'une licence FFTA**
 - Peut-être en possession d'une licence FFH uniquement
- 40- Un archer handicapé vient en fin de concours vous demander de valider sa feuille de marque
- Vous signer sa feuille de marque
 - Vous signer sa feuille de marque tout en indiquant dans quelle condition l'archer à tiré**
 - Vous ne pouvez pas accéder à sa demande et vous lui répondez que les résultats sont uniquement validés dans Résult Arc
- 41- Un archer handicapé Senior 1 vous présente une carte de classification sur laquelle il est indiqué qu'il doit tirer à 18 m sur blason de 60cm (tir en salle)
- Cette carte doit être établie par la FFH et signé du classificateur FFH**
 - Cette carte doit être contresignée par le président de la CNA
 - Cette carte peut être établie et signée par le kiné de l'archer
- 42- Le même archer vous demande que ses résultats soient publiés sur Résult Arc. Vous lui répondez que
- Ce n'est pas possible parce qu'il n'a pas tiré aux conditions de sa catégorie**
 - Vous entrez ses résultats dans la catégorie Senior 1
 - Vous entrez ses résultats dans la catégorie minimales
- 43- Un archer poussin tire sur un blason positionné à
- 1,30m du sol
 - 1,20m du sol
 - 1,10m du sol**
- 44- Les écureuils sont des distinctions qu'un archer peut obtenir lors d'un
- Tir campagne**
 - Tir nature
 - Tir 3D
- 45- Le marmot est une distinction qu'un archer peut obtenir lors d'un
- Tir en salle
 - TAE

c. Beursault

46- les arbitres formateurs

- a. sont choisis par le PCRA parmi les arbitres les plus anciens
- b. sont désignés par la CNA
- c. sont des arbitres expérimentés qui ont suivi une formation spécifique**

47- le rôle du directeur des tirs est, entre autres

- a. de veiller à la sécurité sur le terrain
- b. de vérifier la tenue des archers sur la ligne de tir
- c. de déterminer le vainqueur lors des tirs de barrage

48- Un archer handisport peut disposer de temps supplémentaire pour se rendre sur la ligne de tir

- a. Oui si c'est indiqué sur sa carte classification
- b. Oui il disposera de 20s au lieu de 10s
- c. Non

49- Un archer valide vient vous voir et vous explique qu'il a des difficultés pour marcher et se rendre aux cibles

- a. Il ne peut pas participer à la compétition
- b. Il peut disposer d'un agent**
- c. Il doit se rendre aux cibles lui-même

50- La puissance d'un arc à poulies

- a. Est limitée à 60 livres**
- b. Est limitée à 70 livres
- c. N'est plus limitée depuis 2018